

TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation et de succès, le cas échéant, aux techniques individuelles de survie (TIS) menant au certificat correspondant (l'U.V TIS étant une des U.V du CFBS)
- Fiche RNCP : [RS 5856](#)

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 26 juillet 2013 modifié](#), relatif à la délivrance du certificat de formation de base à la sécurité et son [Annexe I](#) fixant le programme de formation et de validation de la formation

FINALITE(S) & OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Sauver des vies humaines par un apprentissage des techniques individuelles de survie en mer
- Le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, de prendre les mesures nécessaires en cas d'abandon du navire, d'utiliser et de mettre en pratique les différentes techniques individuelles de survie en mer lui permettant de faire face à ce type de situation

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Tout marin dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est requis
La formation « techniques individuelles de survie » (TIS) étant un des modules composant le CFBS
- Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation
- **Formation nécessitant un équipement informatique (PC) et une connexion Internet H.D.**
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcfm.fr

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION & DU TITRE CORRESPONDANT

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575
- Avoir suivi et participé à la formation et avoir atteint la norme de compétence minimale requise
- Une évaluation continue (partie pratique) est réalisée par les formateurs durant la formation. Un test des connaissances écrit (type QCM) vient valider les acquis théoriques. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note \geq à 10/20 aux deux évaluations
- Formation soumise à revalidation quinquennale

DUREE(S), EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

- **15 h**, dont 6 h 00 en mode présentiel et 9 h 00 en e-formation (e-lea@rning)
- Stage INTER ou INTRA (sur demande)
- Groupe de 8 à 12 stagiaires (maximum)

MODALITE(S) DE FORMATION

- Formation théorique (10h) et pratique (5h), en Blended-Learning (à distance et en face à face)
- **Mode présentiel** : Formation en face à face (6h), en centre, dans une salle de formation équipée du matériel pédagogique requis pour la théorie et en milieu marin pour la partie pratique
- **Mode e-Le@rning** : Formation à distance (9h), assistée d'un ordinateur, via un accès internet à la plateforme de formation à distance du CEFCM, suivie de chez soi, sur son lieu de travail ou sur site de formation (à la demande et si besoin). Cette modalité de formation fait l'objet d'un Protocole Individuel de Formation et doit être réalisée, impérativement, avant les cours de formation en présentiel
- Les brassières, combinaisons d'immersion sont fournies pour la réalisation des exercices en mer

TIS – TECHNIQUES INDIVIDUELLES DE SURVIE	
Enseignements	Contenu
<p>Enseignement théorique 10 h</p> <p>dont 9 h de formation à distance (e-learning) et 1 h en mode face à face</p>	<p>1. Les différentes situations d’urgences pouvant entraîner l’abandon du navire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes situations d’urgences • Rôle d’appel et signaux d’alerte • Compétence des équipages, importance de la formation et des exercices à bord • Consignes destinées à l’équipage et consignes d’urgence • Mesures à prendre en cas d’appel aux postes des embarcations et radeaux de sauvetage • Mesures à prendre en cas d’abandon du navire <p>2. Engins, équipements et moyens de sauvetage à bord des navires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types d’engins de sauvetage • Moyens de sauvetage individuels • Moyens de sauvetage collectifs et méthodes de mise à l’eau <p>3. Fonction, usage des éléments de l’armement des embarcations et radeaux de sauvetage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonction et usage de tout le matériel y compris le matériel radioélectrique pouvant être embarqué <p>4. Emplacement des engins de sauvetage individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pictogrammes OMI <p>5. Les principes concernant la survie »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures à prendre dans l’eau • Mesures à prendre à bord d’une embarcation ou radeau de sauvetage • Principaux dangers auxquels sont exposés les survivants <p>6. Le sauvetage par hélicoptère</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes de sauvetage par hélicoptère • L’organisation de la recherche et du sauvetage • Les moyens de détection et de communication des aéronefs • Mesures à prendre en cas d’évacuation à partir du navire ou d’un moyen de sauvetage • Moyens d’évacuation
<p>Enseignement Pratique 5 h</p> <p>En mode face à face</p>	<p>1. Endosser une brassière de sauvetage</p> <p>2. Mettre, endosser une combinaison d’immersion</p> <p>3. Sauter à l’eau d’une certaine hauteur sans se blesser</p> <p>4. Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière ou combinaison d’immersion</p> <p>5. Nager avec ces mêmes équipements seul ou en groupe</p> <p>6. Monter dans une embarcation ou radeau de sauvetage à partir d’un navire et de l’eau avec ces mêmes équipements</p> <p>7. Prendre les mesures initiales requises lors de l’embarquement dans les embarcations et radeaux en vue d’accroître les chances de survie</p> <p>8. Filer une ancre de cape ou une ancre flottante</p> <p>9. Faire fonctionner le matériel des radeaux ou embarcations de sauvetage</p> <p>10. Faire fonctionner les dispositifs de repérage, y compris matériel radioélectrique</p>

INTERVENANT(E)(S)

- Formateurs professionnels de la formation pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CAEERS (Norme STCW 2010)

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

- Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d’emploi, autre cas ...)